



ITAVI

L'INSTITUT TECHNIQUE DES FILIÈRES
AVICOLE, CUNICOLE ET PISCICOLE

CATALOGUE FORMATIONS

— 2019 —



Jean-Michel

SCHAEFFER

“

Pour la deuxième année, et fort de sa nouvelle expérience, l'ITAVI vous propose une offre de formations plus étoffée.

Découvrez dans notre catalogue 2019, notre offre avec de nouvelles formations qui répondent aux besoins des acteurs de notre filière de l'amont à l'aval.

Certaines formations sont spécifiquement proposées aux élèves.



En plus des sessions de formations inscrites au catalogue, **nous pouvons organiser des formations sur mesure**, plus spécifiques, pour les organisations de production, les entreprises ou les organismes agricoles qui le demandent.

Le service formation reste à votre disposition pour répondre à vos attentes.

N'hésitez pas à le contacter.

**Le Président de l'ITAVI
Jean-Michel SCHAEFFER**



Bureau Veritas Certification / 92046 Paris-la-Défense Cedex
Disponible sur demande



”

COORDONNEES

SERVICE FORMATION



SERVICE FORMATION

23 rue Jean Baldassini – 69364 Lyon cedex 07

Nadine DUROCHAT

Responsable Administrative

durochat@itavi.asso.fr

04.72.72.49.47

Jean-Marie FONTANET

Responsable Pédagogique

fontanet@itavi.asso.fr

04.72.72.49.48

Valérie FLEURY

Contact Administrative

fleury@itavi.asso.fr

01.82.73.07.64

OFFRES DE FORMATIONS DE L'ITAVI

Les formations inter-entreprises

Ces formations sont programmées à dates fixes et sont destinées à des participants d'entreprises différentes.

Ces formations répondent aux besoins individuels et permettent de confronter les points de vue et d'échanger avec les participants d'autres entreprises.

Toutes les formations interentreprises peuvent aussi être organisées à la demande et le programme peut être adapté à vos besoins de formation.

Les formations intra-entreprises (sur mesure)

Pour la formation de vos collaborateurs, nous construisons avec vous une formation sur mesure qui réponde à vos besoins et à vos objectifs.

Le contenu, la durée, les dates et le lieu de ces formations sont définis en fonction de vos demandes.

SOMMAIRE

THEMATIQUES

Alimentation



Bâtiment / Energie



Bien-être



Economie / Sociologie



Environnement



Eleveurs



Qualité des viandes



Santé / Hygiène



FORMULER DES ECO-ALIMENTS

alimentation

REF. ECOALIM

OBJECTIF(S)

Acquérir les connaissances et mettre en pratique une fonction multi-objectifs pour formuler des éco-aliments

Acquérir les connaissances sur les impacts environnementaux des principales familles de matières premières

Acquérir les connaissances sur les impacts environnementaux des élevages

PUBLIC CONCERNE

Formulateurs

Responsables développement durable et RSE

PRE-REQUIS

Aucun

DUREE

1 jour soit 7 heures

INTERVENANT(S)

Léonie DUSART – Ingénieur ITAVI

Intervenant extérieur

COUT PEDAGOGIQUE

550 € HT /PARTICIPANT

MODALITES D'INSCRIPTION DEFINITIVE

Retourner 1 bulletin d'inscription par personne accompagné du règlement *

* Cette formation est susceptible d'être prise en charge par votre OPCA. Les documents nécessaires pour ce remboursement (attestation de présence, facture acquittée, convention signée des deux parties) seront envoyés à votre employeur à l'issue de la formation et après réception du règlement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Les enjeux environnementaux liés à l'alimentation animale

Contribution de l'alimentation animale : quelques chiffres clefs
Méthode de l'Analyse de Cycle de Vie, définition des impacts

Les impacts environnementaux des matières premières

Présentation de la base de données ECOALIM
Aperçu des impacts des principales familles de MP

Utiliser une fonction multi objectif intégrant les impacts environnementaux comme critères en formulation

Application pratique et comparaison de différentes méthodes de formulation pour réduire les impacts environnementaux de l'aliment

Résultats de formulation multi-objectifs pour différentes espèces et à l'échelle régionale

RESPONSABLES PEDAGOGIQUE(RP)

& THEMATIQUE (RT) - /TAVI/

RP - Jean-Marie FONTANET - Ingénieur ITAVI

RT - Léonie DUSART - Ingénieur ITAVI

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Aucune

MODALITE D'ACCES

La vérification du respect des prérequis et du public ciblé est à la charge de l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 4 – Maximum : 12

MODALITES & MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation PowerPoint

Exercices pratiques et mise en situation pour se familiariser avec de la méthode de formulation multi-objectifs

MODALITE D'EVALUATION

QCM d'évaluation des connaissances

DOCUMENTS REMIS

Mise à disposition de la base de données ECOALIM

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de présence envoyée à l'employeur



SERVICE FORMATION

23 rue Jean Baldassini - 69364 Lyon cedex 07

FORMULER UN ALIMENT VOLAILLES

alimentation

OBJECTIF(S)

Acquérir les connaissances de base préalable à la formulation : comprendre les besoins nutritionnels des animaux, apports nutritionnels des familles de matières premières, principe de l'optimisation linéaire

Comprendre les différents éléments constitutifs d'un modèle de formulation : matrice matières, premières, contraintes, fonction objectif

Mettre en œuvre les connaissances acquises au cours d'exercice de formulation pratiques

Sensibiliser quant au rôle de la formulation dans la réponse aux enjeux de nos filières

PUBLIC CONCERNE

Éleveurs

Conseillers et techniciens d'élevage

Technico-commercial

Technicien environnement

PRE-REQUIS

Connaissance basique de Excel

DUREE

1 jour soit 7 heures

INTERVENANT(S)

Léonie DUSART – Ingénieur ITAVI

COUT PEDAGOGIQUE

550 € HT /PARTICIPANT

MODALITES D'INSCRIPTION DEFINITIVE

Retourner 1 bulletin d'inscription par personne accompagné du règlement *

* Cette formation est susceptible d'être prise en charge par votre OPCA. Les documents nécessaires pour ce remboursement (attestation de présence, facture acquittée, convention signée des deux parties) seront envoyés à votre employeur à l'issue de la formation et après réception du règlement.

REF. FORMULATION

PROGRAMME DE LA FORMATION

Comprendre la formulation

définition, principe et méthode

formulons un aliment ensemble

Acquérir des connaissances sur la notion de besoins des animaux

Qu'est-ce que le besoin ? Comment l'évaluer ?

Les normes de besoins dans les tables

Acquérir des connaissances sur la valeur nutritionnelle des matières premières

Les tables de valeurs nutritionnelles.

Les méthodes de caractérisation des matières premières

A vous de formuler : mettre en œuvre la formulation au cours d'exercices pratiques

Présentation de l'outil fourni

Exercices

Restitution et analyse

Acquérir des connaissances sur les impacts de la formulation sur les enjeux des filières avicoles

RESPONSABLES PEDAGOGIQUE(RP)

& THEMATIQUE (RT) - ITAVI

RP - Jean-Marie FONTANET - Ingénieur ITAVI

RT - Léonie DUSART - Ingénieur ITAVI

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Aucune

MODALITE D'ACCES

La vérification du respect des prérequis et du public ciblé est à la charge de l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 6 – Maximum : 12

MODALITES & MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation PowerPoint

Exercices pratiques de mise en œuvre de formulation.

Document remis : outil de calcul excel

MODALITE D'EVALUATION

QCM d'évaluation des connaissances

DOCUMENTS REMIS

Mise à disposition de la base de données ECOALIM

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de présence envoyée à l'employeur



SERVICE FORMATION

23 rue Jean Baldassini - 69364 Lyon cedex 07

OPTIMISATION DE LA VENTILATION EN SALLE DE GAVAGE

bâtiment & énergie

REF. AMBIGAINE

OBJECTIF(S)

Acquérir les connaissances théoriques sur les paramètres influençant la diffusion de l'air par une gaine (pressions statique et dynamique, vitesse d'air, débit, pertes de charges...)

Savoir mesurer les vitesses d'air dans les logements de canards

Apprendre à utiliser l'outil AMBIGAINE pour établir un plan de perçage optimisé des gaines de brassage

PUBLIC CONCERNE

Techniciens

Conseillers bâtiments

Equipementiers ou installateurs amenés à intervenir sur des salles de gavage

PRE-REQUIS

Connaissance minimale du fonctionnement d'une salle de gavage

Ordinateur portable équipé du logiciel Microsoft® Excel (Version 2010 ou postérieure) sous Windows

DUREE

1 jour soit 7 heures

INTERVENANT(S)

Marion PERTUSA – Ingénieur ITAVI

Intervenant extérieur

COÛT PEDAGOGIQUE

550 € HT /PARTICIPANT

MODALITES D'INSCRIPTION DEFINITIVE

Retourner 1 bulletin d'inscription par personne accompagné du règlement *

* Cette formation est susceptible d'être prise en charge par votre OPCA. Les documents nécessaires pour ce remboursement (attestation de présence, facture acquittée, convention signée des deux parties) seront envoyés à votre employeur à l'issue de la formation et après réception du règlement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Matinée (en salle)

Connaissance des apports de chaleur par les animaux, évolution au cours du gavage et selon différents paramètres

Les paramètres d'ambiance intervenant dans le confort thermique de l'animal

Présentation de l'outil « Ambigaine » et prise en main par les stagiaires

Après-midi (en élevage)

Perçement d'une gaine à partir d'un des plans de perçage sorti sur l'outil « Ambigaine »

Apprentissage de la mesure des vitesses d'air et des pressions

Vérification de la concordance des vitesses d'air obtenues dans les logements à celles simulées par « Ambigaine »

RESPONSABLES PEDAGOGIQUE(RP)

& THEMATIQUE (RT) - ITAVI

RP - **Jean-Marie FONTANET** - Ingénieur ITAVI

RT - **Gérard AMAND** - Ingénieur ITAVI

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Aucune

MODALITE D'ACCES

La vérification du respect des prérequis et du public ciblé est à la charge de l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 4 – Maximum : 15

MODALITES & MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation PowerPoint

Mode d'emploi de l'outil

Travail en groupe, travail sur cas concret...

Document remis : Outil AMBIGAINE

MODALITE D'EVALUATION

QCM d'évaluation des connaissances

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de présence envoyée à l'employeur

LE DIOXYDE DE CARBONE UN NOUVEAU PARAMETRE D'AMBIANCE

bâtiment & énergie

REF. CO₂

OBJECTIF(S)

Etre sensibilisé à l'importance de mesurer la concentration en dioxyde de carbone en bâtiment avicole

Savoir mesurer correctement les concentrations en dioxyde de carbone en bâtiment avicole (assurer la fiabilité de la mesure)

Acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension et l'interprétation des mesures de concentrations en dioxyde de carbone obtenues en bâtiment avicole

Etre en mesure de conseiller un éleveur sur l'intégration de ce nouveau paramètre d'ambiance dans la régulation.

PUBLIC CONCERNE

Techniciens d'élevage
Conseillers bâtiments

PRE-REQUIS

Expérience en élevage avicole et connaissances basiques sur le bâtiment d'élevage (ventilation et équipements)

DUREE

1 jour soit 7 heures

INTERVENANT(S)

Pauline CREACH – Ingénieur ITAVI
Jean-Philippe PRIGENT - Avipôle Formation
Jean-François GUINARD - Avipôle Formation
Equipementiers

COUT PEDAGOGIQUE

550 € HT /PARTICIPANT

MODALITES D'INSCRIPTION DEFINITIVE

Retourner 1 bulletin d'inscription par personne accompagné du règlement *

* Cette formation est susceptible d'être prise en charge par votre OPCA. Les documents nécessaires pour ce remboursement (attestation de présence, facture acquittée, convention signée des deux parties) seront envoyés à votre employeur à l'issue de

PROGRAMME DE LA FORMATION

Concentration en CO₂ en bâtiment avicole : sources, facteurs de variations, incidences sur les performances et le comportement des animaux ainsi que sur la santé des hommes et des volailles
Mesurer les concentrations en CO₂ en bâtiment avicole : méthode de mesurage

Réguler l'ambiance des bâtiments avicoles en intégrant la concentration en CO₂ dans la régulation de la ventilation et du chauffage.

RESPONSABLES PEDAGOGIQUE(RP)

& THEMATIQUE (RT) - ITAVI

RP - Jean-Marie FONTANET - Ingénieur ITAVI

RT - Pauline CREACH - Ingénieur ITAVI

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Directive européenne 2007/43/CE qui vise à assurer un niveau minimum de bien-être pour les poulets de chair produits en Europe et impose un seuil maximum de concentration en CO₂ de 3000 ppm

Réglementation sur la santé et sécurité des travailleurs : valeur limite d'exposition professionnelle de 5000 ppm (sur 8 heures d'exposition journalière, soit 40 heures / semaine)

MODALITE D'ACCES

La vérification du respect des prérequis et du public ciblé est à la charge de l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 4 – Maximum : 15

MODALITES & MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation Powerpoint

Travaux sur deux cas concrets : échanges avec deux éleveurs sur les essais réalisés chez eux, où des consignes CO₂ ont été testées.

Mise en pratique en sous-groupes manipulation des boîtiers de régulation avec les deux équipementiers

Echanges et retours d'expérience de chacun tout au long de la journée.

Documents remis : support présenté

MODALITE D'EVALUATION

QCM d'évaluation des connaissances



SERVICE FORMATION

23 rue Jean Baldassini - 69364 Lyon cedex 07

APPLICATION EBENE

EVALUATION DU BIEN-ETRE - LAPIN

Bien-être

REF. EBENE LAPIN

Possibilité de formation sur mesure sur cette thématique

OBJECTIF(S)

Connaitre les origines d'EBENE
Connaitre et comprendre la grille d'évaluation du bien-être
Maîtriser les protocoles d'évaluation du bien-être
Savoir lire et interpréter les résultats d'une évaluation
Savoir naviguer sur l'application numérique EBENE

PUBLIC CONCERNE

Techniciens
Vétérinaires
Eleveurs

PRE-REQUIS

Disposer d'un smartphone Android (ou tablette)

DUREE

1 jour soit 7 heures

INTERVENANT(S)

Laura WARIN – Ingénieur ITAVI
Amandine MIKA - Ingénieur ITAVI

COUT PEDAGOGIQUE

550 € HT /PARTICIPANT

MODALITES D'INSCRIPTION DEFINITIVE

Retourner 1 bulletin d'inscription par personne accompagné du règlement *

* Cette formation est susceptible d'être prise en charge par votre OPCA. Les documents nécessaires pour ce remboursement (attestation de présence, facture acquittée, convention signée des deux parties) seront envoyés à votre employeur à l'issue de la formation et après réception du règlement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Qu'est-ce que le bien-être animal : co-construction de la grille EBENE
Appréhender le déroulement d'une évaluation de façon concrète :
Préparation et questionnaire
Evaluation comportementale
Evaluation sanitaire
Comprendre et interpréter mes résultats
Se mettre en situation réelle dans un élevage

RESPONSABLES PEDAGOGIQUE (RP)

& THEMATIQUE (RT) - ITAVI
RP - **Jean-Marie FONTANET** - Ingénieur ITAVI
RT - **Laura WARIN** - Ingénieur ITAVI

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Aucune

MODALITE D'ACCES

La vérification du respect des prérequis et du public ciblé est à la charge de l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 4 - Maximum : 8

MODALITES & MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation PowerPoint
Exercices pratiques : visite d'élevage
Document remis : Fiche récapitulative de la méthode

MODALITE D'EVALUATION

QCM d'évaluation des connaissances

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de présence envoyée à l'employeur

APPLICATION EBENE EVALUATION DU BIEN-ETRE PONDEUSES ALTERNATIVES

Bien-être

REF. EBENE POND

Possibilité de formation sur mesure sur cette thématique

OBJECTIF(S)

Connaitre les origines d'EBENE
Connaitre et comprendre la grille d'évaluation du bien-être
Maîtriser les protocoles d'évaluation du bien-être
Savoir lire et interpréter les résultats d'une évaluation
Savoir naviguer sur l'application numérique EBENE

PUBLIC CONCERNE

Techniciens
Vétérinaires
Eleveurs

PRE-REQUIS

Disposer d'un smartphone Android (ou tablette)

DUREE

1 jour soit 7 heures

INTERVENANT(S)

Laura WARIN – Ingénieur ITAVI
Amandine MIKA - Ingénieur ITAVI

COUT PEDAGOGIQUE

550 € HT /PARTICIPANT

MODALITES D'INSCRIPTION DEFINITIVE

Retourner 1 bulletin d'inscription par personne accompagné du règlement *

* Cette formation est susceptible d'être prise en charge par votre OPCA. Les documents nécessaires pour ce remboursement (attestation de présence, facture acquittée, convention signée des deux parties) seront envoyés à votre employeur à l'issue de la formation et après réception du règlement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Qu'est-ce que le bien-être animal : co-construction de la grille EBENE
Appréhender le déroulement d'une évaluation de façon concrète :
Préparation et questionnaire
Evaluation comportementale
Evaluation sanitaire
Comprendre et interpréter mes résultats
Se mettre en situation réelle dans un élevage

RESPONSABLES PEDAGOGIQUE (RP)

& THEMATIQUE (RT) - *ITAVI*
RP - **Jean-Marie FONTANET** - Ingénieur ITAVI
RT - **Laura WARIN** - Ingénieur ITAVI

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Aucune

MODALITE D'ACCES

La vérification du respect des prérequis et du public ciblé est à la charge de l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 4 - Maximum : 8

MODALITES & MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation PowerPoint
Exercices pratiques : visite d'élevage
Document remis : Fiche récapitulative de la méthode

MODALITE D'EVALUATION

QCM d'évaluation des connaissances

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de présence envoyée à l'employeur

APPLICATION EBENE EVALUATION DU BIEN-ETRE VOLAILLES DE CHAIR

Bien-être

REF. EBENE VOL

Possibilité de formation sur mesure sur cette thématique

OBJECTIF(S)

Connaitre les origines d'EBENE
Connaitre et comprendre la grille d'évaluation du bien-être
Maîtriser les protocoles d'évaluation du bien-être
Savoir lire et interpréter les résultats d'une évaluation
Savoir naviguer sur l'application numérique EBENE

PUBLIC CONCERNE

Techniciens
Vétérinaires
Eleveurs

PRE-REQUIS

Disposer d'un smartphone Android (ou tablette)

DUREE

1 jour soit 7 heures

INTERVENANT(S)

Laura WARIN – Ingénieur ITAVI
Amandine MIKA - Ingénieur ITAVI

COUT PEDAGOGIQUE

550 € HT /PARTICIPANT

MODALITES D'INSCRIPTION DEFINITIVE

Retourner 1 bulletin d'inscription par personne accompagné du règlement *

* Cette formation est susceptible d'être prise en charge par votre OPCA. Les documents nécessaires pour ce remboursement (attestation de présence, facture acquittée, convention signée des deux parties) seront envoyés à votre employeur à l'issue de la formation et après réception du règlement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Qu'est-ce que le bien-être animal : co-construction de la grille EBENE
Appréhender le déroulement d'une évaluation de façon concrète :

- Préparation et questionnaire
- Evaluation comportementale
- Evaluation sanitaire

Comprendre et interpréter mes résultats
Se mettre en situation réelle dans un élevage

RESPONSABLES PEDAGOGIQUE (RP)

& THEMATIQUE (RT) - ITAVI
RP - **Jean-Marie FONTANET** - Ingénieur ITAVI
RT - **Laura WARIN** - Ingénieur ITAVI

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Aucune

MODALITE D'ACCES

La vérification du respect des prérequis et du public ciblé est à la charge de l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 4 - Maximum : 8

MODALITES & MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation PowerPoint
Exercices pratiques : visite d'élevage
Document remis : Fiche récapitulative de la méthode

MODALITE D'EVALUATION

QCM d'évaluation des connaissances

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de présence envoyée à l'employeur



SERVICE FORMATION

23 rue Jean Baldassini - 69364 Lyon cedex 07

PROTECTION ANIMALE A L'ABATTOIR

METHODE D'EVALUATION & FACTEURS DE VARIATION

Bien-être

REF. ProtecAnim

OBJECTIF(S)

Connaitre les méthodes d'étourdissement autorisées en abattoir de volailles.

Evaluer la protection animale en situation d'abattage.

Connaitre les indicateurs de conscience et d'inconscience et à quel moment les utiliser.

Identifier les facteurs de variation pouvant impacter la protection animale et la qualité de la carcasse.

PUBLIC CONCERNE

Responsable protection animale
Opérateurs d'abattage de volailles
Vétérinaires

PRE-REQUIS

Aucun

DUREE

1 jour soit 7 heures

INTERVENANT(S)

Marie BOURIN – Ingénieur ITAVI

COÛT PEDAGOGIQUE

550 € HT /PARTICIPANT

MODALITES D'INSCRIPTION DEFINITIVE

Retourner 1 bulletin d'inscription par personne accompagné du règlement *

* Cette formation est susceptible d'être prise en charge par votre OPCA. Les documents nécessaires pour ce remboursement (attestation de présence, facture acquittée, convention signée des deux parties) seront envoyés à votre employeur à l'issue de la formation et après réception du règlement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Définition de la douleur, de la conscience et de l'inconscience chez l'animal

Description des étapes clés de l'abattage

Evaluation de la protection animale

Description des indicateurs et mise en place à l'abattoir

Etude des facteurs de variation impactant l'efficacité de l'étourdissement et la qualité des carcasses.

RESPONSABLES PEDAGOGIQUE (RP)

& THEMATIQUE (RT) - *ITAVI*

RP - Jean-Marie FONTANET - Ingénieur ITAVI

RT -Marie BOURIN - Ingénieur ITAVI

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Aucune

MODALITE D'ACCES

La vérification du respect des prérequis et du public ciblé est à la charge de l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 4 - Maximum : 10

MODALITES & MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation PowerPoint

Approche pratique avec exercices collaboratifs

Echanges autour des indicateurs utilisés

Documents remis : support pédagogique

MODALITE D'EVALUATION

QCM d'évaluation des connaissances

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de présence envoyée à l'employeur



SERVICE FORMATION

23 rue Jean Baldassini - 69364 Lyon cedex 07

COMPRENDRE LE REGARD DE LA SOCIETE SUR L'ELEVAGE

économie & sociologie

REF. CONTR

OBJECTIF(S)

Comprendre les controverses en cours autour de l'élevage et se situer par rapport à elles
Percevoir la diversité des points de vue des citoyens sur l'élevage
Cerner les ingrédients d'un dialogue réussi entre éleveurs et citoyens
Partager des expériences de relations apaisées ou compliquées avec la société

PUBLIC CONCERNE

Administration
Chargés d'étude
Conseillers d'élevage
Responsables professionnels

PRE-REQUIS

Aucun

DUREE

1 journée soit 7 heures

INTERVENANT(S)

Elsa DELANOUE - ITAVI

COUT PEDAGOGIQUE

420 € NET DE TAXES /STAGIAIRES

MODALITES D'INSCRIPTION DEFINITIVE

Les inscriptions pour cette formation se font exclusivement auprès de l'IDELE
formation.externe@idele.fr

* Cette formation est susceptible d'être prise en charge par votre OPCA. Les documents nécessaires pour ce remboursement (attestation de présence, facture acquittée, convention signée des deux parties) seront envoyés à votre employeur à l'issue de la formation et après réception du règlement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Présentation de la théorie des controverses

Recensement des principales controverses sur l'élevage

Pour quelques familles de controverses (environnement, bien-être animal et éthique, consommation de produits animaux) :

- témoignage des participants
- analyse des points de vue des différentes parties prenantes
- présentation des enjeux et arguments techniques.

Typologie des points de vue des citoyens français sur l'élevage

Echange d'expérience autour d'actions pour favoriser le dialogue.

Présentation d'actions pour favoriser la prise en compte des attentes sociétales.

RESPONSABLES PEDAGOGIQUE - IDELE

Philippe DUMONTHIER

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Aucune

MODALITE D'ACCES

La vérification du respect des prérequis et du public ciblé est à la charge de l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES

Pas de minimum – Maximum : 15

MODALITES & MOYENS PEDAGOGIQUES

Exposé et échanges et travaux de groupe.

MODALITE D'EVALUATION

Tour de table, questionnaire de satisfaction

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de présence envoyée à l'employeur



SERVICE FORMATION

23 rue Jean Baldassini - 69364 Lyon cedex 07

ECONOMIE DES FILIERES AVICOLES

ENJEUX ET PERSPECTIVES

économie & sociologie

REF. ENPER

OBJECTIF(S)

Acquérir une vision globale et dynamique des marchés avicoles chair et ponte à l'échelle mondiale européenne et nationale
Comprendre les moteurs de l'évolution des filières, leurs perspectives et leurs enjeux

PUBLIC CONCERNE

Responsables professionnels
Cadres d'entreprises
Techniciens avicoles

PRE-REQUIS

Aucun

DUREE

1 jour soit 7 heures

INTERVENANT(S)

François CADUDAL – Ingénieur ITAVI
Jonathan HERCULE – Ingénieur ITAVI

COÛT PEDAGOGIQUE

550 € HT /PARTICIPANT

MODALITES D'INSCRIPTION DEFINITIVE

Retourner 1 bulletin d'inscription par personne accompagné du règlement *

* Cette formation est susceptible d'être prise en charge par votre OPCA. Les documents nécessaires pour ce remboursement (attestation de présence, facture acquittée, convention signée des deux parties) seront envoyés à votre employeur à l'issue de la formation et après réception du règlement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Présentation des évolutions des marchés mondiaux, européens et français : niveaux et dynamiques de consommation, moteurs et freins à la consommation, segmentation de marchés
Dynamiques de production, analyse des différents systèmes de production

Analyse d'organisations de filière à partir d'exemples de filières avicoles chair dans le Monde.
Points sur la contractualisation en filière avicole

Analyse du commerce international, facteurs de compétitivité et rôle des accords internationaux
Positionnement de la filière française. Forces faiblesses et enjeux

RESPONSABLES PEDAGOGIQUE (RP)

& THEMATIQUE (RT) - /ITAVI/

RP - **Jean-Marie FONTANET** – Ingénieur ITAVI

RT – **François CADUDAL** – Ingénieur ITAVI

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Aucune

MODALITE D'ACCES

La vérification du respect des prérequis et du public ciblé est à la charge de l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 4 – Maximum : 15

MODALITES & MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentations PowerPoint

Echanges entre intervenant(s) et participants sur les cas rencontrés, mise en perspectives sur leur propre cas

MODALITE D'EVALUATION

QCM d'évaluation des connaissances

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de présence envoyée à l'employeur



SERVICE FORMATION

23 rue Jean Baldassini - 69364 Lyon cedex 07

GESTION AMBIANCE EN VOLAILLES DE CHAIR DE LA THEORIE A LA PRATIQUE

à destination des ELEVEURS

REF. GESTAMB

INTERVENTION D'UN ELEVEUR REFERENT

OBJECTIF(S)

Evaluer les connaissances de base de la maîtrise de l'ambiance d'un bâtiment d'élevage de volaille de chair

Acquérir les connaissances théoriques et des repères pratiques

Utiliser les connaissances acquises dans le but d'améliorer la maîtrise technique de l'élevage

PUBLIC CONCERNE

Éleveurs

Salariés d'exploitation

PRE-REQUIS

Expérience dans l'élevage avicole

DUREE

1 jour soit 7 heures

INTERVENANT(S)

Gaëtan LAVAL – Ingénieur ITAVI

Éleveur référent

COUT PEDAGOGIQUE

125 € HT /éleveur

50 € HT si prise en charge par Vivéa

125 € HT /salarié d'exploitation

MODALITES D'INSCRIPTION DEFINITIVE

Retourner 1 bulletin d'inscription par personne accompagné du règlement *

* Cette formation est susceptible d'être prise en charge par votre OPCA. Les documents nécessaires pour ce remboursement (attestation de présence, facture acquittée, convention signée des deux parties) seront envoyés à votre employeur à l'issue de la formation et après réception du règlement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Rappel des composantes de la gestion de l'ambiance

Les principes fondamentaux de la gestion de l'ambiance

Les débits d'air

La diffusion de l'air

Le respect des consignes d'ambiance

Observations et exercices pratiques en élevage

RESPONSABLES PEDAGOGIQUE (RP)

& THEMATIQUE (RT) - *ITAVI*

RP - Jean-Marie FONTANET - Ingénieur ITAVI

RT - Gérard AMAND - Ingénieur ITAVI

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Aucune

MODALITE D'ACCES

La vérification du respect des prérequis et du public ciblé est à la charge de l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 6 – Maximum : 15

MODALITES & MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation PowerPoint

Approche pratique assurée par l'éleveur "référent"

Echanges entre intervenant(s) et participants sur les cas rencontrés, mise en perspectives sur leur propre cas

Observation dans un bâtiment commercial des conséquences des réglages réalisés

Document remis : support pédagogique

MODALITE D'EVALUATION

QCM d'évaluation des connaissances

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de présence envoyée à l'employeur



SERVICE FORMATION

23 rue Jean Baldassini - 69364 Lyon cedex 07

ORGANISATION DU TRAVAIL & VIE DE GROUPES

à destination des ELEVEURS

REF. ORGATRA

OBJECTIF(S)

Avoir le déclic pour changer ses pratiques "à problèmes"

Acquérir des compétences, des méthodes, des outils pour optimiser le fonctionnement sur son exploitation.

Diagnostiquer son exploitation : points forts, points faibles

Identifier des leviers d'action et construire un plan d'action.

PUBLIC CONCERNE

Eleveurs

PRE-REQUIS

Aucun

DUREE

1 jour soit 7 heures

INTERVENANT(S)

Sophie MARÇOT – Consultante indépendante

COÛT PEDAGOGIQUE

125 € HT /éleveur

50 € HT si prise en charge par Vivéa

125 € HT /salarié d'exploitation

MODALITES D'INSCRIPTION DEFINITIVE

Retourner 1 bulletin d'inscription par personne accompagné du règlement *

* Cette formation est susceptible d'être prise en charge par votre OPCA. Les documents nécessaires pour ce remboursement (attestation de présence, facture acquittée, convention signée des deux parties) seront envoyés à votre employeur à l'issue de la formation et après réception du règlement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Les conditions indispensables pour gagner du temps – la notion d'objectif

L'approche "Lean management" en agriculture : quelles applications concrètes dans les exploitations

Comment gagner du temps sans dépenser d'argent, ou presque : jeux de prise de conscience, photos, témoignages

RESPONSABLES PEDAGOGIQUE(RP) - ITAVI

Jean-Marie FONTANET – Ingénieur ITAVI

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Aucune

MODALITE D'ACCES

La vérification du respect des prérequis et du public ciblé est à la charge de l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES

Pas de minimum - Maximum : 15

MODALITES & MOYENS PEDAGOGIQUES

Travail en groupe, travail sur cas concret

Document remis : Document papier

MODALITE D'EVALUATION

QCM d'évaluation des connaissances

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de présence envoyée à l'employeur



SERVICE FORMATION

23 rue Jean Baldassini - 69364 Lyon cedex 07

GESTION DE LA LITIÈRE EN VOLAILLE DE CHAIR DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

environnement

REF. LITIÈRE

INTERVENTION D'UN ÉLEVEUR RÉFÉRENT

OBJECTIF(S)

Découvrir dans le détail les différents types de litières utilisés en élevage de volailles de chair
Acquérir les connaissances nécessaires pour réussir la mise en place et la gestion de la litière au cours du lot
Estimer la qualité de ses pratiques et identifier les marges de progrès

PUBLIC CONCERNE

Éleveurs
Salariés d'élevage

PRE-REQUIS

Expérience dans l'élevage avicole

DURÉE

1 jour soit 7 heures

INTERVENANT(S)

Aurélie BUTEAU – Ingénieur ITAVI
Paul PONCHANT – Ingénieur ITAVI
Éleveur référent

COUT PÉDAGOGIQUE

125 € HT /éleveur

50 € HT si prise en charge par Vivéa

125 € HT /salarié d'exploitation

MODALITÉS D'INSCRIPTION DÉFINITIVE

Retourner 1 bulletin d'inscription par personne accompagné du règlement *

* Cette formation est susceptible d'être prise en charge par votre OPCA. Les documents nécessaires pour ce remboursement (attestation de présence, facture acquittée, convention signée des deux parties) seront envoyés à votre employeur à l'issue de la formation et après réception du règlement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Les différents types de litières utilisés en volailles de chair : avantages et inconvénients des différentes matières premières et sources d'approvisionnement
Gestion de la litière : du démarrage à l'épandage
Réalisation d'un autodiagnostic de ses pratiques : identification des leviers d'actions sur son élevage
Établir un plan d'action à court et moyen terme adapté aux moyens de l'élevage (organisationnels, matériels...)

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Jean-Marie FONTANET - Ingénieur ITAVI

OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Aucune

MODALITÉ D'ACCÈS

La vérification du respect des prérequis et du public ciblé est à la charge de l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 4 – Maximum : 15

MODALITÉS & MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentation Powerpoint
Approche pratique assurée par l'éleveur "référent"
Échanges entre intervenant(s) et participants sur les cas rencontrés, mise en perspectives sur leur propre cas
Réalisation d'un autodiagnostic de ses pratiques
Rédaction en partenariat avec les formateurs d'un plan d'amélioration adaptés aux contraintes de l'élevage

MODALITÉ D'ÉVALUATION

QCM d'évaluation des connaissances

DOCUMENTS REMIS

Support pédagogique

FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de présence envoyée à l'employeur



SERVICE FORMATION

23 rue Jean Baldassini - 69364 Lyon cedex 07

DEMARRAGE DES VOLAILLES DE CHAIR DE LA THEORIE A LA PRATIQUE

santé & hygiène

REF. DEMVOL

INTERVENTION D'UN ELEVEUR REFERENT

OBJECTIF(S)

Décomposer les étapes clés du démarrage des lots de volailles à partir de connaissances théoriques et d'échanges avec un professionnel
Juger la qualité d'un démarrage d'un lot de volailles de chair
Expertiser ses pratiques et identifier des marges de progrès

PUBLIC CONCERNE

Éleveurs
Salariés d'élevage

PRE-REQUIS

Expérience dans l'élevage avicole

DUREE

1 jour soit 7 heures

INTERVENANT(S)

Nathalie ROUSSET – Ingénieur ITAVI
Éleveur référent

COÛT PEDAGOGIQUE

125 € HT /éleveur

50 € HT si prise en charge par Vivéa

125 € HT /salarié d'exploitation

MODALITES D'INSCRIPTION DEFINITIVE

Retourner 1 bulletin d'inscription par personne accompagné du règlement *

* Cette formation est susceptible d'être prise en charge par votre OPCA. Les documents nécessaires pour ce remboursement (attestation de présence, facture acquittée, convention signée des deux parties) seront envoyés à votre employeur à l'issue de la formation et après réception du règlement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le démarrage des volailles de chair, pourquoi est-ce important ?
Les étapes clés du démarrage et son évaluation
L'autoévaluation pour établir un plan d'action à court et moyen terme adapté aux moyens de l'élevage

RESPONSABLES PEDAGOGIQUE(RP) & THEMATIQUE (RT) - ITAVI

RP - Jean-Marie FONTANET - Ingénieur ITAVI
RT - Julie Puterflam - Ingénieur ITAVI

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Aucune

MODALITE D'ACCES

La vérification du respect des prérequis et du public ciblé est à la charge de l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 6 – Maximum : 15

MODALITES & MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentations PowerPoint
Approche pratique assurée par l'éleveur "réfèrent"
Echanges entre intervenant(s) et participants sous forme de questionnement
Construction d'un outil de progrès avec le groupe
Document remis : support pédagogique

MODALITE D'EVALUATION

QCM d'évaluation des connaissances

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de présence envoyée à l'employeur

MAITRISE DE LA QUALITE DE L'EAU DE BOISSON DE LA THEORIE A LA PRATIQUE

santé & hygiène

REF. QUALIEAU

INTERVENTION D'UN ELEVEUR REFERENT

OBJECTIF(S)

Evaluer ses connaissances de base de la maitrise de la qualité de l'eau en élevage de volaille de chair
Acquérir des connaissances théoriques et des repères pratiques, notamment à partir d'échanges avec un éleveur référent
Utiliser les connaissances acquises dans le but d'améliorer sa maitrise technique de l'élevage

PUBLIC CONCERNE

Éleveurs
Salariés d'élevage

PRE-REQUIS

Expérience en aviculture
ou perspective d'installation avicole

DUREE

1 jour soit 7 heures

INTERVENANT(S)

Angélique TRAVEL –Ingénieur ITAVI
Eleveur référent

COUT PEDAGOGIQUE

125 € HT /éleveur

50 € HT si prise en charge par Vivéa

125 € HT /salarié d'exploitation

MODALITES D'INSCRIPTION DEFINITIVE

Retourner 1 bulletin d'inscription par personne accompagné du règlement *

* Cette formation est susceptible d'être prise en charge par votre OPCA. Les documents nécessaires pour ce remboursement (attestation de présence, facture acquittée, convention signée des deux parties) seront envoyés à votre employeur à l'issue de la formation et après réception du règlement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Rappel de la nécessité d'une bonne gestion de la qualité de l'eau et des critères de qualité à considérer
Les principes fondamentaux de la gestion de la qualité de l'eau
Les moyens de contrôle de la qualité d'eau
Les traitements physico-chimiques et bactériologiques
Conception et entretien du matériel et circuit d'eau
Les produits de traitements : précautions d'usage et de stockage

- Etude de cas pratiques sur photo et résultat d'analyses

RESPONSABLES PEDAGOGIQUE (RP)

& THEMATIQUE (RT) - *ITAVI*
RP - **Jean-Marie FONTANET** - Ingénieur ITAVI
RT - **Julie PUTERFLAM** - Ingénieur ITAVI

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Aucune

MODALITE D'ACCES

La vérification du respect des prérequis et du public ciblé est à la charge de l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 6 - Maximum : 15

MODALITES & MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation Powerpoint
Approche pratique assurée par l'éleveur "référent"
Echanges entre intervenant(s) et participants sur les cas rencontrés, mise en perspectives sur leur propre cas
Etude de cas pratiques sur photo et résultat d'analyses

MODALITE D'EVALUATION

QCM d'évaluation des connaissances

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de présence envoyée à l'employeur



SERVICE FORMATION

23 rue Jean Baldassini - 69364 Lyon cedex 07

OBLIGATION REGLEMENTAIRE IMPACT POTENTIEL ET OUTILS D'EVALUATION

environnement

REF. AVIEN

OBJECTIF(S)

Connaître les obligations réglementaires sur l'environnement (qualité de l'air, de l'eau)
Acquérir les connaissances relatives aux paramètres environnementaux en élevage (NH3, Eau, Particules, ...)
Appliquer des outils d'évaluation environnementale en élevage sur un cas concret

PUBLIC CONCERNE

Techniciens/conseillers bâtiment/environnement
Etudiants

PRE-REQUIS

Ordinateur portable équipé du logiciel Microsoft® Excel (Version 2010 ou postérieure) sous Windows

DUREE

1 jour soit 7 heures

INTERVENANT(S)

Paul PONCHANT - Ingénieur ITAVI

COUT PEDAGOGIQUE

550 € HT /PARTICIPANT

MODALITES D'INSCRIPTION DEFINITIVE

Retourner 1 bulletin d'inscription par personne accompagné du règlement *

* Cette formation est susceptible d'être prise en charge par votre OPCA. Les documents nécessaires pour ce remboursement (attestation de présence, facture acquittée, convention signée des deux parties..) seront envoyés à votre employeur à l'issue de la formation et après réception du règlement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Bilan des pratiques d'élevage et perspectives d'évolutions en élevage avicoles
Eléments clés de compréhension des différents paramètres environnementaux en élevage (ammoniac, particules, odeurs, énergie, GES, eau)
La réglementation environnementale (textes relatifs à la qualité de l'air et la qualité de l'eau en agriculture)
Gestion des effluents et Valorisation des produits organiques
Les outils de gestion environnementale utilisables en élevage avicole
Bilan de la journée avec cas d'étude : Optimisation des impacts environnementaux en élevage à partir d'une simulation en salle

RESPONSABLES PEDAGOGIQUE

& THEMATIQUE - *ITAVI*

Jean-Marie FONTANET - Ingénieur ITAVI

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Directive IED, Directive NEC, Directive Nitrates

MODALITE D'ACCES

La vérification du respect des prérequis et du public ciblé est à la charge de l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 4 - Maximum : 15

MODALITES & MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation orale avec support pédagogique
Travail en groupe sur outils informatiques, travail sur cas d'élevage fictif
Document remis : Support pédagogique, outils de calcul, textes réglementaires

MODALITE D'EVALUATION

QCM d'évaluation des connaissances

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de présence envoyée à l'employeur



SERVICE FORMATION

23 rue Jean Baldassini - 69364 Lyon cedex 07

REGLEMENTATION IED EN ELEVAGE AVICOLE

MISE EN ŒUVRE DES MTD

environnement

REF. BREF

OBJECTIF(S)

Connaître le BREF élevage et particulièrement MTD applicables aux élevages IED

Connaître les Critères environnementaux à enjeux pour les élevages

Etre capable de

calculer l'excrétion en N et P des volailles

calculer les émissions d'ammoniac en bâtiment des volailles

de réaliser un dossier de réexamen à destination des éleveurs

PUBLIC CONCERNE

Techniciens

Conseillers bâtiments et/ou environnement

PRE-REQUIS

Bases techniques en production animale

Ordinateur portable avec logiciel Excel

DUREE

2 jours soit 14 heures

INTERVENANT(S)

Paul PONCHANT – Ingénieur ITAVI

COUT PEDAGOGIQUE

850 € HT /PARTICIPANT

MODALITES D'INSCRIPTION DEFINITIVE

Retourner 1 bulletin d'inscription par personne accompagné du règlement *

** Cette formation est susceptible d'être prise en charge par votre OPCA. Les documents nécessaires pour ce remboursement (attestation de présence, facture acquittée, convention signée des deux parties) seront envoyés à votre employeur à l'issue de la formation et après réception du règlement.*

PROGRAMME DE LA FORMATION

1^{ère} journée

Présentation des critères environnementaux à enjeux pour les élevages (Ammoniac, Particules fines, Odeurs, Energie, Eau) et contributions des élevages

Evolution du Bref depuis 2003

Présentation des MTD générales appliquées aux élevages IED et des MTD spécifiques aux bâtiments de volailles

2^{ème} journée

Présentation des outils de calcul utilisables dans le cadre du BREF Elevages :

Outil de calcul de l'excrétion N et P pour les volailles

Outil de calcul des émissions d'ammoniac aux bâtiments pour les volailles

Découverte du formulaire de réexamen à partir de simulations de cas concret et mise en pratique des outils de calcul.

RESPONSABLES PEDAGOGIQUE

& THEMATIQUE - **ITAVI**

Jean-Marie FONTANET - Ingénieur ITAVI

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Aucune

MODALITE D'ACCES

La vérification du respect des prérequis et du public ciblé est à la charge de l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 8 - Maximum : 15

MODALITES & MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation Powerpoint

Approche pragmatique et technique de la réglementation applicable

Travail en groupe

MODALITE D'EVALUATION

QCM d'évaluation des connaissances

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de présence envoyée à l'employeur



SERVICE FORMATION

23 rue Jean Baldassini - 69364 Lyon cedex 07

LES DEFAUTS MUSCULAIRES EN VOLAILLES

qualité des viandes

REF. DEFMUSC

OBJECTIF(S)

Savoir identifier et reconnaître les défauts musculaires des filets de poulets (white striping, wooden breast, muscles spaghetti, ...)

Connaitre les facteurs de risques des défauts musculaires et leurs conséquences sur la transformation des produits

PUBLIC CONCERNE

Opérateurs abattoirs
Responsable qualité et responsable vif abattoir,
Responsable technique
Fournisseurs additifs et aliments

PRE-REQUIS

Aucun

DUREE

1 jour soit 7 heures

INTERVENANT(S)

Marie BOURIN – Ingénieur ITAVI

COUT PEDAGOGIQUE

550 € HT /PARTICIPANT

MODALITES D'INSCRIPTION DEFINITIVE

Retourner 1 bulletin d'inscription par personne accompagné du règlement *

* Cette formation est susceptible d'être prise en charge par votre OPCA. Les documents nécessaires pour ce remboursement (attestation de présence, facture acquittée, convention signée des deux parties) seront envoyés à votre employeur à l'issue de la formation et après réception du règlement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Notions de qualité technologique des viandes
Facteurs de risque des défauts musculaires Conséquence des défauts sur la transformation des produits
Présentation de la grille ITAVI de reconnaissance des différents défauts
Les indicateurs de la qualité technologique de la matière première (pH, couleur...)

RESPONSABLES PEDAGOGIQUE (RP) & THEMATIQUE (RT) - ITAVI

RP - **Jean-Marie FONTANET** - Ingénieur ITAVI
RT - **Marie BOURIN** - Ingénieur ITAVI

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Aucune

MODALITE D'ACCES

La vérification du respect des prérequis et du public ciblé est à la charge de l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 4 - Maximum : 15

MODALITES & MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation PowerPoint
Approche pratique assurée par l'intervenant
Echanges entre intervenant(s) et participants sur les cas rencontrés, mise en perspectives sur leur propre cas
Document remis : support pédagogique

MODALITE D'EVALUATION

QCM d'évaluation des connaissances

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de présence envoyée à l'employeur



SERVICE FORMATION

23 rue Jean Baldassini - 69364 Lyon cedex 07

ANTIBIOTIQUES EN ELEVAGE DE VOLAILLES LIMITER LEUR UTILISATION

santé & hygiène

REF. ANVOL

OBJECTIF(S)

Décrire les risques liés à l'antibiorésistance
Expliquer les bonnes pratiques d'utilisation des antibiotiques
Conseiller les éleveurs sur la prévention pour la réduction de l'utilisation des antibiotiques

PUBLIC CONCERNE

Techniciens d'élevage ayant des bases techniques en productions animales

PRE-REQUIS

Expérience dans l'élevage avicole

DUREE

1 jour soit 7 heures

INTERVENANT(S)

Nathalie ROUSSET – Ingénieur ITAVI
Julie PUTERFLAM – Ingénieur ITAVI

COÛT PEDAGOGIQUE

550 € HT /PARTICIPANT

MODALITES D'INSCRIPTION DEFINITIVE

Retourner 1 bulletin d'inscription par personne accompagné du règlement *

**Cette formation est susceptible d'être prise en charge par votre OPCA. Les documents nécessaires pour ce remboursement (attestation de présence, facture acquittée, convention signée des deux parties) seront envoyés à votre employeur à l'issue de la formation et après réception du règlement.*

PROGRAMME DE LA FORMATION

L'utilisation des antibiotiques vétérinaires en aviculture : diminuer, c'est possible
Les antibiotiques et l'antibiorésistance : qu'est-ce que c'est ?
Mieux utiliser les antibiotiques : les bonnes pratiques
Moins utiliser les antibiotiques : moins traiter grâce aux bonnes pratiques d'élevages ou traiter autrement

RESPONSABLES PEDAGOGIQUE (RP) & THEMATIQUE (RT) - ITAVI

RP - **Jean-Marie FONTANET** - Ingénieur ITAVI
RT - **Julie PUTERFLAM** - Ingénieur ITAVI

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Arrêté biosécurité
Législation de la prescription du médicament vétérinaire
Plan Ecoantibio²

MODALITE D'ACCES

La vérification du respect des prérequis et du public ciblé est à la charge de l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 4 – Maximum : 15

MODALITES & MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation PowerPoint
Echanges entre intervenant(s) et participants sous forme de questionnement
Documents remis : Plaquettes de sensibilisation sur les bonnes pratiques

MODALITE D'EVALUATION

QCM des connaissances en début de formation et en fin de formation

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de présence envoyée à l'employeur



SERVICE FORMATION

23 rue Jean Baldassini - 69364 Lyon cedex 07

BIOSECURITE DES ELEVAGES DE LAPINS

santé & hygiène

REF. BIOSECU LAPIN

OBJECTIF(S)

Connaitre l'importance de la prévention de la VHD et comprendre les risques liés à sa propagation.

Connaitre les bases scientifiques de la VHD : les caractéristiques et la résistance du virus, ses vecteurs de diffusion.

Concevoir et gérer un plan de biosécurité : organisation, les documents à conserver et à mettre à jour, les enregistrements à réaliser (traçabilité).

Mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène : nettoyage et de désinfection.

PUBLIC CONCERNE

Eleveurs

PRE-REQUIS

Aucun

DUREE

1 jour soit 7 heures

INTERVENANT(S)

Ingénieur ITAVI spécialisé en santé animale
Vétérinaire spécialité en biosécurité

COUT PEDAGOGIQUE

125 € HT /éleveur

50 € HT si prise en charge par Vivéa

125 € HT /salarié d'exploitation

MODALITES D'INSCRIPTION DEFINITIVE

Retourner 1 bulletin d'inscription par personne accompagné du règlement *

* Cette formation est susceptible d'être prise en charge par votre OPCA. Les documents nécessaires pour ce remboursement (attestation de présence, facture acquittée, convention signée des deux parties) seront envoyés à votre employeur à l'issue de la formation et après réception du règlement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Etat des lieux des principaux agents pathogènes rencontrés en élevage cunicole, de leur mode de transmission

Moyens de lutte en élevage

Bonnes pratiques d'hygiène en élevage

Plan Biosécurité adaptés aux élevages

RESPONSABLES PEDAGOGIQUE (RP)

& THEMATIQUE (RT) - ITAVI

RP - Jean-Marie FONTANET – Ingénieur ITAVI

RT -Julie PUTERFLAM – Ingénieur ITAVI

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Arrêté Biosécurité : la formation va devenir obligatoire pour les éleveurs

MODALITE D'ACCES

La vérification du respect des prérequis et du public ciblé est à la charge de l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 6 – Maximum : 15

MODALITES & MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation construite par des spécialistes en santé animale.

Approche pragmatique et technique de la biosécurité en élevage à partir de présentations

Travail à partir d'exemple concrets sur les plans de biosécurité en élevage

MODALITE D'EVALUATION

QCM d'évaluation des connaissances

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de présence envoyée à l'employeur



SERVICE FORMATION

23 rue Jean Baldassini - 69364 Lyon cedex 07

BIOSECURITE DES ELEVAGES DE VOLAILLES ET DE PALMIPEDES

santé & hygiène

REF. BIOSECU VOL

OBJECTIF(S)

Comprendre les enjeux de la biosécurité pour maîtriser la santé des animaux

Acquérir les connaissances nécessaires pour améliorer ses pratiques sanitaires

Acquérir la capacité de mettre en œuvre un plan de prévention et de maîtrise des risques adapté à son exploitation par le biais d'outils pédagogiques opérationnels et pratiques

PUBLIC CONCERNE

Eleveurs

Techniciens d'élevage

PRE-REQUIS

Expérience dans l'élevage avicole

DUREE

1 jour soit 7 heures

INTERVENANT(S)

Ingénieur ITAVI spécialisé en santé animale

Vétérinaire spécialité en biosécurité

COUT PEDAGOGIQUE

550 € HT /PARTICIPANT

MODALITES D'INSCRIPTION DEFINITIVE

Retourner 1 bulletin d'inscription par personne accompagné du règlement *

* Cette formation est susceptible d'être prise en charge par votre OPCA. Les documents nécessaires pour ce remboursement (attestation de présence, facture acquittée, convention signée des deux parties) seront envoyés à votre employeur à l'issue de la formation et après réception du règlement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Comprendre les enjeux de la biosécurité

Point réglementaire / Contexte de la problématique / Rappel sur les contaminants (IA, salmonelles...)

S'approprier les outils de maîtrise sur la base d'un cas pratique

Description des flux / Identification des dangers / Mesures de maîtrise / Conception et gestion d'un plan de biosécurité

Les mesures spécifiques liées aux systèmes de production

Salmonelle en poule pondeuse / IA en palmipèdes / Coli en poulet de chair... / Spécificités plein air

RESPONSABLES PEDAGOGIQUE (RP)

& THEMATIQUE (RT) - ITAVI

RP - Jean-Marie FONTANET - Ingénieur ITAVI

RT -Julie PUTERFLAM - Ingénieur ITAVI

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Arrêté Biosécurité du 8 février 2016

MODALITE D'ACCES

La vérification du respect des prérequis et du public ciblé est à la charge de l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 4 – Maximum : 15

MODALITES & MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation PowerPoint - Diffusion vidéo

Echanges entre intervenant(s) et participants sur les cas rencontrés, mise en perspectives sur leur propre cas

Documents remis : Boîte à outil d'évaluation des risques, support pédagogique, fiches biosécurité, grilles d'auto-évaluation

MODALITE D'EVALUATION

QCM d'évaluation des connaissances

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de présence envoyée à l'employeur



SERVICE FORMATION

23 rue Jean Baldassini - 69364 Lyon cedex 07

LES HELMINTHES DES VOLAILLES MISE EN EVIDENCE ET IDENTIFICATION

santé & hygiène

REF. HELMAVI

OBJECTIF(S)

Savoir mettre en évidence les principaux helminthes parasites du tube digestif des volailles avec une méthode basée sur le tamisage et l'observation des helminthes.

Etre capable d'identifier les principales espèces d'helminthes des volailles : nématodes et cestodes.

Etre capable d'identifier les œufs d'helminthes observés au microscope.

Utiliser les connaissances acquises dans le but d'améliorer sa maîtrise technique de l'identification des helminthes.

PUBLIC CONCERNE

Vétérinaires

Personnel de laboratoire d'analyses vétérinaires

PRE-REQUIS

Connaissances de base en parasitologie

Savoir réaliser une autopsie

DUREE

1 jour soit 7 heures

INTERVENANT(S)

Jean-Michel REPERANT – Ingénieur ANSES

COUT PEDAGOGIQUE

550 € HT /PARTICIPANT

MODALITES D'INSCRIPTION DEFINITIVE

Retourner 1 bulletin d'inscription par personne accompagné du règlement *

**Cette formation est susceptible d'être prise en charge par votre OPCA. Les documents nécessaires pour ce remboursement (attestation de présence, facture acquittée, convention signée des deux parties) seront envoyés à votre employeur à l'issue de la formation et après réception du règlement.*

PROGRAMME DE LA FORMATION

Rappel sur les principales espèces d'helminthes parasites rencontrés en aviculture : les cestodes et les nématodes

Potentiel pathogène et impact pathogène

Description d'une méthode simple pour mettre en évidence les helminthes difficiles à observer

Mise en pratique de la méthode sur intestin

Observations macroscopique et microscopique des vers pour identification et observation microscopique des œufs

RESPONSABLES PEDAGOGIQUE(RP)

& THEMATIQUE (RT) - ITAVI

RP - **Jean-Marie FONTANET** – Ingénieur ITAVI

RT - **Angélique TRAVEL** – Ingénieur ITAVI

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Aucune

MODALITE D'ACCES

La vérification du respect des prérequis et du public ciblé est à la charge de l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 5 – Maximum : 10

MODALITES & MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation PowerPoint

Approche pratique

Purification des vers, examen macro et microscopique des caractéristiques permettant l'identification des genres et des espèces

Examen microscopique d'œufs de différentes espèces de vers

Echanges entre intervenant et participants

Documents remis : support pédagogique

MODALITE D'EVALUATION

QCM des connaissances en début de formation et en fin de formation

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de présence envoyée à l'employeur

PREVENTION DES RISQUES AU TRAVAIL

LES POUSSIÈRES

santé & hygiène

REF. POUSSIÈRES

OBJECTIF(S)

Intégrer la qualité de l'air dans l'analyse de risques liés aux conditions de travail

Expliquer les risques spécifiques liés aux poussières en élevage avicole

Identifier les pratiques et moyens de prévention

PUBLIC CONCERNE

Techniciens

Conseillers d'élevage

Éleveurs

PRE-REQUIS

Expérience dans l'élevage avicole

DURÉE

1 jour soit 7 heures

INTERVENANT(S)

Nathalie ROUSSET – Ingénieur ITAVI

COÛT PÉDAGOGIQUE

500 € HT /PARTICIPANT

MODALITÉS D'INSCRIPTION DÉFINITIVE

Retourner 1 bulletin d'inscription par personne accompagné du règlement *

* Cette formation est susceptible d'être prise en charge par votre OPCA. Les documents nécessaires pour ce remboursement (attestation de présence, facture acquittée, convention signée des deux parties) seront envoyés à votre employeur à l'issue de la formation et après réception du règlement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

La qualité de l'air, un risque au travail parmi d'autres

Les risques liés aux poussières : de quoi parle-t-on ?

Les pratiques et moyens de prévention

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES (RP)

& THÉMATIQUE (RT) - ITAVI

RP - **Jean-Marie FONTANET** - Ingénieur ITAVI

RT - **Julie PUTERFLAM** - Ingénieur ITAVI

OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Santé et sécurité au travail : prévention des risques professionnels

MODALITÉ D'ACCÈS

La vérification du respect des prérequis et du public ciblé est à la charge de l'employeur

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 8 – Maximum : 15

MODALITÉS & MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentation Powerpoint

Diffusion vidéo

Echanges entre intervenant(s) et participants sous forme de questionnements

Démonstration d'équipements de protection individuels

Documents remis : support pédagogique, plaquettes de sensibilisation

MODALITÉ D'ÉVALUATION

QCM d'évaluation des connaissances

FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de présence envoyée à l'employeur



SERVICE FORMATION

23 rue Jean Baldassini - 69364 Lyon cedex 07

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner accompagné du règlement et des conditions générales de ventes signées
3 semaines avant le début de la formation

à Nadine DUROCHAT

ITAVI - 23 rue Jean Baldassini – 69364 Lyon cedex 07

04.72.72.49.47 – durochat@itavi.asso.fr

REF Formation

Date(s) & Lieu

LE STAGIAIRE

Nom/Prénom Structure

Tél portable Mail

Sexe homme - femme

Tranche d'âge < 20 ans - 20 à 40 ans - > 40 ans

Catégorie socio-professionnelle Chef d'exploitation Salarié d'exploitation Employé Cadre

LE CONTACT ADMINISTRATIF DE LA STRUCTURE

Nom/Prénom Structure

Tél portable Mail

LE SIGNATAIRE POUR LA STRUCTURE (pour établissement de la convention)

Nom, Prénom Titre

Structure

Adresse

Code/Ville

Tél portable Mail

Coût pédagogique

Coût pédagogique	Montant unitaire HT	Montant de la TVA	Montant unitaire TTC	Nombre de participants	Coût HT	Coût TTC
Eleveur ou salarié d'exploitation	125.00	25.00	150.00			
<i>Si prise en charge VIVEA</i>	50.00	10.00	60.00			
Catalogue	550.00	110.00	660.00			
Sur mesure	2000.00	400.00	2400.00			
Total						

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE FORMATION

Les formations inter ou intra-entreprise sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toutes conditions d'achat, sauf dérogation expresse de la part de l'Institut.

ARTICLE 1 : APPLICATION ET OPPOSABILITE

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces conditions générales de vente. Toute condition contraire posée par l'acheteur sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à l'Institut quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que l'Institut ne se prévaille pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement à l'une quelconque desdites conditions.

ARTICLE 2 : DEVIS

Le tarif des formations figure sur les fiches formation/programme de l'Institut. Pour toute formation se situant en dehors du cadre ci-dessus, un devis sera établi par l'Institut.

ARTICLE 3 : INSCRIPTION ET COMMANDE

Les inscriptions à un stage et les commandes de formations doivent être effectuées par écrit. L'exécution de la prestation implique l'acceptation par le Client des présentes conditions générales et, le cas échéant, des conditions particulières figurant sur le bulletin d'inscription. La participation au stage de formation implique l'acceptation totale des conditions générales de vente par l'entreprise, et le respect par le stagiaire du règlement intérieur.

ARTICLE 4 : ACCEPTATION DES COMMANDES

Dans le cas de sessions pour lesquelles l'accord préalable d'un fond d'assurance formation est demandé, l'acceptation de la commande ne sera définitive que lorsque l'accord de prise en charge de l'organisme concerné sera parvenu à l'Institut.

ARTICLE 5 : ANNULATION ET REPORT PAR LE CLIENT

Toute demande d'annulation, de report ou de modification d'une commande du client doit être communiquée par écrit.

Tout stage commencé est dû en totalité, de même si le participant ne s'est pas présenté.

Toute annulation ou report d'inscription de la part du client fût-ce en cas de force majeure, doit être signalée et confirmée par écrit.

Une annulation intervenant 15 jours ouvrés avant le début du cours ne donne lieu à aucune facturation.

Une annulation intervenant au-delà de 15 jours avant le début de la formation donne lieu à une facturation du montant intégral de la formation.

ARTICLE 6 : ANNULATION ET REPORT PAR L'INSTITUT

L'Institut se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une formation de modifier le lieu de son déroulement ou le choix des animateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, ou si le nombre d'inscrits est insuffisant pour assurer des conditions pédagogiques correctes ou pour des raisons de force majeure. L'ITAVI informe l'organisation signataire du contrat à minima 3 jours ouvrés avant le début de la formation. Ce délai est applicable sauf cas de force majeure justifiée.

ARTICLE 7 : OBLIGATIONS DU STAGIAIRE

Si la formation est organisée par l'employeur dans les locaux de l'entreprise, le salarié ou le stagiaire reste soumis au pouvoir de discipline de son employeur. Si la formation est assurée ailleurs que dans les locaux de son entreprise, le salarié doit respecter le règlement intérieur de l'ITAVI. Le stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation auquel il est inscrit. Il s'oblige à signer en début de chaque ½ journée la feuille d'émargement mise à sa disposition. Il est entendu que les absences non autorisées et non reconnues valables, tout comme le non-respect du contrat par le stagiaire peuvent entraîner son renvoi du stage dans les conditions prévues par le règlement intérieur. En outre, le défaut ou le manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de stage. Tout retard du stagiaire pourra entraîner une non-admission au stage.

ARTICLE 8 : OBLIGATIONS DE L'INSTITUT

L'obligation de l'Institut se limite strictement aux points ci-dessous :

- la conduite de la session de formation par les intervenants
- l'utilisation du matériel
- la fourniture de la documentation appropriée
- l'organisation éventuelle de visites techniques sur le terrain.

Pour certains stages, l'Institut peut assurer la logistique : location de la salle, déjeuners, dîners et hébergement sans en supporter la responsabilité financière. Toutefois, en cas de litige entre un stagiaire et un prestataire extérieur, l'Institut fera de son mieux pour aider à la résolution amiable du différend.

ARTICLE 9 : PRIX

Les prix des formations sont indiqués en euro TTC dans la fiche formation/programme.

ARTICLE 10 : CONDITIONS DE PAIEMENT

Le règlement est à la charge de l'entreprise ou d'un organisme collecteur et devra parvenir à l'ITAVI accompagné du bulletin d'inscription au plus tard 3 semaines avant la date de formation.

Les règlements doivent être effectués à l'adresse indiquée dans le bulletin d'inscription au plus tard, 15 jours avant la date de formation. Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

En cas de non réception du contrat de délégation de paiement du fonds d'assurance formation 3 semaines avant la date de formation, l'Institut facturera directement le client bénéficiaire de la formation.

ARTICLE 11 : MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

L'utilisation des documents remis lors des cours est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 :

« Toute présentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite ». L'article 41 de la même loi n'autorise que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ». Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du code pénal.

ARTICLE 12 : LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales de vente et tous les rapports entre l'ITAVI et ses Clients relèvent de la Loi française.

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de la société ITAVI qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

ARTICLE 13 : CONVOCATION

L'ITAVI enverra une convocation groupée ou non à la personne qui a sollicité la formation.

A Le

*Je soussigné avoir compris et accepté les conditions générales de vente
Signature et cachet précédé de la mention "lu et approuvé"*

Formation Professionnelle



Bureau Veritas Certification / 92046 Paris-la-Défense Cedex
Disponible sur demande



SERVICE FORMATION

23 rue Jean Baldassini - 69364 Lyon cedex 07

ITAVI SIRET
ITAVI SIREN
ITAVI TVA INTRACOMMUNAUTAIRE
ITAVI FORMATION PROFESSIONNELLE

339 155 681 000 36
339 155 681
FR 08 339 155 681
11 75 5760 475